



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 29 juin 2010
19 heures 00

MR/VC

N° 001057

Fin du crédit bail
Eurosilicone II -
Transfert de propriété

Le mardi 29 juin 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

ABSENTE EXCUSEE : Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil municipal la délibération n° 251 du 16 décembre 1998 approuvant le projet de convention de crédit bail entre la commune d'APT et la société « Laboratoires Eurosilicone » qui a débuté le 1^{er} janvier 1999 et se terminera le 31 décembre 2010.

Par lettre recommandée en date du 31 mai 2010, la société Eurosilicone a demandé de bénéficier de la disposition prévue à l'article 9 du contrat de crédit bail, soit la promesse unilatérale de vente du bâtiment situé Quartier la Peyrolière, section AK n° 109,198 et 204.

L'article 11 de ce même contrat stipule qu'à l'expiration du bail, le prix de vente est fixé au franc symbolique, les loyers étant entièrement réglés à ce jour (article 9 bis).

Le preneur a également satisfait à l'exigence stipulée à l'article 9 de ce même contrat, à savoir d'aviser le bailleur par lettre recommandée au plus tard six mois avant la date d'expiration du bail.

Il est demandé au conseil de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir pour le transfert de propriété à la société Eurosilicone de cet ensemble immobilier situé quartier la Peyrolière et cadastré section AK n° 109, 198 et 204 et d'une superficie totale de 63 ares et 39 centiares.

**LE CONSEIL
A L'UNANIMITE**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir entre la commune d'APT et la société Eurosilicone qui constatera le transfert de propriété conformément à l'article 8 de la convention de crédit bail du 16 décembre 1998.

DIT que le prix de vente est fixé à l'euro symbolique, et que tous les frais liés à cette mutation sont à la charge du preneur, conformément à l'article 11 de cette même convention.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**